



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

## Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public  
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

<b>Nom de l'établissement :</b>	Dépôt pétrolier SPSE de Fos sur Mer
<b>Adresse de l'établissement :</b>	La Fenouillère, route d'Arles BP14 13771 Fos sur Mer Cedex
<b>Activité de l'établissement :</b>	Stockage et transport par pipeline d'hydrocarbures liquide
<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :</b>	Pas de scénario transfrontalier
<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	Le stockage d'hydrocarbures liquides en très grande quantité entraîne des dangers liés à la nature inflammable des produits (effets thermiques et de surpression). Les produits stockés sont en outre nocifs pour les organismes aquatiques. Il n'y a pas d'incompatibilités chimiques entre les différents hydrocarbures pouvant entraîner une explosion.
<b>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</b>	Les principaux scénarios sont : <ul style="list-style-type: none"><li>• Feu de cuvette</li><li>• Feu de toit</li><li>• Feu de joint</li><li>• Flash Fire (sans surpression)</li><li>• UVCE (avec surpression)</li><li>• Feu de nappe</li><li>• Boil over</li></ul> La société SPSE dispose d'une Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM) et d'un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) permettant d'organiser et de gérer la sécurité du site. Les bacs sont construits à l'intérieur de cuvettes de rétention permettant de canaliser un éventuel rejet de produit. Les pertes de confinement sont surveillées par différents systèmes automatisés. Les bacs sont équipés de toit flottant avec joints permettant de limiter le phénomène d'évaporation et donc de formation de gaz inflammables L'ensemble des zones à risque du site est soumis à la réglementation ATEX (Atmosphère Explosible) pour limiter la présence d'énergie d'activation susceptible d'enflammer un éventuel rejet de produit. L'ensemble des bacs et des conduites du site est inspecté de manière régulière afin d'en garantir le bon état dans le temps. Le site dispose d'une équipe de pompiers professionnels présente en permanence, avec des moyens adaptés à la lutte contre les feux d'hydrocarbures. Ces moyens sont renforcés par ceux des confrères de la zone.